



Le Ministère de la Culture remet un prix à la Ville de Niort pour l'aménagement de Port Boinot

vendredi 22 octobre 2021, par [lpe](#)

Niort fait partie des quatre villes récompensées dans le cadre du concours 2021 de "Reconquête des entrées de ville, de bourg, de territoire et de leurs franges" organisé par les associations « Patrimoine Environnement » et « Sites et cités remarquables de France ». Roselyne Bachelot, Ministre de la Culture, remettra un prix aux villes lauréates à Paris, le 25 novembre.

Cette année, Niort aux côtés d'Yvoire (Haute-Savoie), de Nantes et de Louhans-Chateaufort (Saône-et-Loire) a retenu l'attention du jury parmi 24 candidatures pour leurs aménagements innovants, respectueux de l'environnement et du patrimoine en faveur de la reconquête de leur ville et de la diversification des mobilités en milieu urbain.

Niort se distingue dans la catégorie entrée de Ville par l'eau et le déplacement fluvial

Avec la création de Port Boinot, Niort, porte d'entrée du Marais poitevin, valorise le mode fluvial pour se déplacer, découvrir la ville autrement et développer le tourisme fluvial au départ du cœur de ville. Le renouveau de la friche industrielle mise en scène par Loïc Mareschal et les paysagistes concepteurs de Phytolab, l'architecte Franklin Azzi et le bureau d'études Artelia, a permis de renforcer le lien fort entre Niort, la Sèvre et le parc régional du Marais poitevin.